Italie : jusqu’à 615 euros offerts aux avocats qui parviennent à convaincre leurs clients migrants à quitter l’Italie

20/04/2026 à 22h26



Le gouvernement italien dirigé par Giorgia Meloni est vivement critiqué après l’adoption au Sénat d’un projet de loi sécuritaire contenant une mesure passée d’abord inaperçue. Le texte prévoit de verser une prime à des avocats s’ils parviennent à convaincre leurs clients migrants de quitter volontairement l’Italie et les accompagnent dans cette démarche.

Selon la presse italienne, l’exécutif prévoit d’y consacrer 246.000 euros en 2026 puis 492.000 euros par an en 2027 et 2028. Chaque prime pourrait atteindre 615 euros. Le versement ne serait effectué qu’une fois le départ du migrant constaté.

Les organisations professionnelles ont dénoncé une atteinte grave à l’indépendance de la défense. Le Conseil national du barreau affirme n’avoir jamais été informé de son implication dans le dispositif. Des avocats pénalistes rappellent qu’“un avocat ne peut être rémunéré pour obtenir le résultat souhaité

par l’État”.

L’opposition italienne s’est également insurgée contre la mesure. Plusieurs responsables politiques accusent le gouvernement d’utiliser les avocats comme instruments de sa politique migratoire. Le texte doit être soumis au vote de la Chambre des députés le 22 avril.

BFM